

## Commune de SALLES-CURAN

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 02 janvier 2026**

Présents : Maurice COMBETTES, Geneviève BANNES, Francis LACAZE, Monique VAYSSE, Alexis CANITROT, Francette DOUZIECH, René POUJADE, Serge FABRE, Colette ROLLAND-MOLINIER

Absents : Vincent GAUBERT a donné pouvoir à Francis LACAZE – Mariya DAURES a donné pouvoir à Alexis CANITROT – Thierry CARCENAC a donné pouvoir à Maurice COMBETTES - Corinne LABIT (excusée) – Claire ALRIC (Absente) – Valérie BRU (Absente)

Secrétaire de séance : Francis LACAZE

**Ordre du jour** : Election de deux délégués communautaires pour la Communauté de Communes du Lévézou

**Délibération** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la fusion des Communautés de Communes Lévézou-Pareloup et Pays de Salars au 01/01/2026 et conformément à la procédure détaillée à l'article L5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y lieu d'élire deux représentants de la commune qui siègeront dans cette nouvelle Collectivité.

Compte tenu des élections municipales du mois de mars 2026, ces élus siègeront uniquement pour la période du 01/01/2026 jusqu'à l'élection des maires en mars 2026.

Les deux élus appelés à siéger doivent être pris parmi la liste des cinq délégués communautaires actuels. La règle de la parité doit être respectée. Il s'agit d'un scrutin de liste. Les listes présentées doivent être complètes pour être régulières (2 candidats).

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote,

DECLARE élu la liste composée de COMBETTES Maurice et BANNES Geneviève qui a recueilli

8 VOIX (4 Blancs)

Ils siègeront à la Communauté de Communes du Lévézou pour représenter la Commune de SALLES-CURAN pour la période du 01/01/2026 jusqu'à l'élection **des maires au mois de mars 2026**.

*Ont signés :*

COMBETTES Maurice		POUJADE René	
VAYSSE Monique		DOUZIECH Francette	
CANITROT Alexis		CARCENAC Thierry	Pouvoir à LACAZE Francis
BRU Valérie		DAURES Mariya	
GAUBERT Vincent		LABIT Corinne	Pouvoir à ROLLAND MOLINIER Colette
ALRIC Claire	Absente	FABRE Serge	
BANNES Geneviève		ROLLAND-MOLINIER Colette	
LACAZE Francis			

